

GAGNER POUR LES PLP

ça ne dépend que de vous

The logo for SNETAA-FO, featuring the word 'snetaa' in a stylized, colorful font with 'FO' in a smaller box below it.

2018



JE SUIS PLP JE VOTE SNETAA-FO

Etre défendu(e)

Par une équipe indépendante, toujours disponible, efficace, solidaire et compétente, déterminée à lutter sans compromission pour la formation professionnelle initiale et ses personnels.

Etre entendu(e)

Pour faire avancer vos revendications. Défendre et améliorer mes conditions de travail. Faire respecter mes droits.

Etre représenté(e)

Par une véritable équipe de terrain. En LP, SEGPA, EREA, SEP, uniquement au service des personnels d'enseignement, d'éducation et des élèves.

Faire confiance

A un syndicalisme indépendant des partis politiques. Revendicatif, laïque et responsable, sans cogestion.

NOUS SOMMES POUR

- Notre statut de PLP, fonctionnaires d'État.
- Les diplômes nationaux spécifiques et reconnus par les conventions collectives.
- L'émancipation de tous les jeunes dans l'École de la République.
- Les établissements spécifiques de l'enseignement professionnel initial public et laïque.
- La laïcité comme ciment du vivre en semble.
- La création de BTS dans tous les LP .
- Le maintien des CPC au sein de l'Éducation nationale.
- Une seconde professionnalisante.
- Une orientation choisie et préparée.
- Les 22 semaines de PFMP.
- une véritable revalorisation de nos payes et de notre pouvoir d'achat.

NOUS SOMMES CONTRE

- La violence en milieu scolaire.
- Les dégradations des conditions de travail.
- la suppression des postes.
- La mixité des parcours et des publics.
- Les campus des métiers.
- Le PPCR .
- La seconde indéterminée et la seconde à champ professionnel.
- La fusion des Bacs Professionnels.
- Le décret Hamon Peillon(1607h) qui accroît notre charge de travail.
- L'annualisation des services.
- La réforme de l'enseignement professionnel.

NOTRE BILAN !

Toujours présents, les commissaires paritaires ont dénoncé les dérives de l'administration dans leurs déclarations liminaires. Ils sont intervenus pour rétablir dans leurs prérogatives les collègues : barème d'avancement d'échelon, mutations, promotions; Après avoir étudié en amont tous les documents de leur dossier, nous les avons tenus informés rapidement des résultats obtenus. Nous avons fait de nombreuses interventions auprès des services concernés pour garantir dans leurs droits les collègues. Nous sommes intervenus à chaque fois que nécessaire pour vous défendre, dans les heures d'information syndicale ou en audience rectorale.

Pour les mutations inter-académiques, nous sommes le seul syndicat à avoir tenu une permanence complète tout un week-end pour renseigner et aider les collègues sur le mouvement et les guider dans leurs démarches auprès du ministère.






LA REFORME DE LA VOIE PROFESSIONNELLE N'EST PAS LA NOTRE !!

Sachez que le SNETAA-FO a quasiment obtenu tout ce qu'il demandait, en particulier :

- une DGH égale à l'existante, ce qui était primordial.
- moins d'heures AP (accompagnement, orientation, consolidation) en faveur d'heures de cours classiques en LVB et sciences.
- des dédoublements supplémentaires en priorité en enseignement général.
- des précisions quant aux seuils de dédoublement, du coefficient multiplicateur qui a été augmenté à 13,5 les heures de « co-intervention » en plus des dotations horaires, etc.

À ceci s'ajoute l'accord du ministre pour :

- des heures de concertation hors élèves en début d'année scolaire pour la « co-intervention »
- une journée banalisée pour que les collègues aient voix au chapitre.
- une note spéciale pour la création exclusive de STS en LP avec des PLP dès la prochaine rentrée.
- des discussions sur les « classes passerelles ».
- une note de service qui accompagnera les grilles horaires pour mettre en avant les dédoublements supplémentaires en enseignement général, la SST en PSE.

	CONTRE	POUR	ABSTENTION	JE SUIS	JE VOTE POUR	JE CLIQUE SUR LE LOGO
Décret Hamon/Peillon qui redéfinit les obligations de services à 1607h: Vote au CTM du 27 mars 2014)	FNEC FP-FO (SNETAA-FO)	C F D T (SGEN) UNSA (SE)	FSU (S NES, SNEP SNUIPP)	TITULAIRE VOTEZ 4 FOIS	1 pour la CAPA (academique) 2 pour la CAPN (nationale) 3 pour le CTA (academique) 4 pour le CTM (ministériel)	 
PPCR: Vote au comité technique ministériel du 7 décembre 2016	FNEC FP-FO (SNETAA-FO)	CFDT (SGEN) UNSA (SE) FSU (S NES ,SNUEP) CFE - CGC (AetD)		CPE VOTEZ 4 FOIS	1 pour la CAPA 2 pour la CAPN 3 pour le CTA 4 pour le CTM	
Réforme Blangier: Vote au CSE du 21 mars 2018)	FNEC FP-FO (SNETAA-FO)	SNACL UNSA (SE)		CONTRACTUEL VOTEZ 3 FOIS	1 pour le CPPA 2 pour le CTA 3 pour le CTM	 
				STAGIAIRE VOTEZ 2 FOIS	1 pour le CTA 2 pour le CTM	